

Serge Quidbach
Nicolas Keszei
Michel Lauwers

NOBLESSE IS BUSINESS

Une vaste enquête menée
au cœur du patrimoine et des réseaux
de la noblesse belge

Racine

Illustration de couverture arrière :
Creative Commons CC BY-SA 3.0
Couverture : Dominique Hambye
Mise en pages : MC Compo

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque
de ce livre, par quelque procédé que ce soit, réservées pour tous pays.

© Éditions Racine, 2017
Tour & Taxis, Entrepôt royal
86C, avenue du Port, BP 104A • B-1000 Bruxelles
www.racine.be

D. 2017, 6852. 3
Dépôt légal : mars 2017
ISBN 978-2-39025-005-0

Imprimé aux Pays-Bas

« Se faire des amis est une nécessité de commerçant, se faire des ennemis une occupation d'aristocrate. »

Henry de Montherlant

AVANT-PROPOS

«Je suis très honoré. Mais je préfère ne pas en parler. C'est quelque chose de privé.» Un soir de première à l'Opéra. Dans l'espace dédié aux VIP et aux mécènes bavardent des silhouettes bien connues : des patrons, des administrateurs, des banquiers. Le gratin de l'économie belge foulant le foyer de l'art lyrique. Nous nous infiltrons, abordons l'un d'entre eux, échangeons quelques mots sur la soirée. Puis posons notre question, à brûle-pourpoint : «Nous faisons un dossier sur le rôle de la noblesse dans l'économie. Vous venez d'être anobli. Pourrions-nous nous rencontrer pour en parler?» Le regard amusé, la moue ferme, notre interlocuteur esquive la question, et nous salue. Nous n'en obtiendrons pas davantage.

Cette attitude farouche, nous l'avons souvent rencontrée durant notre périple au sein de la noblesse. Que ce soit l'hésitant : «Je ne crois pas être un bon candidat pour vous.» Le prudent : «Je veux bien, mais je ne veux pas que vous me citiez.» L'irascible : «Votre sujet ne m'inspire pas!», jeté sur un SMS laconique par un noble bien connu.

Le sujet fait pourtant sens. Quelle est la position de la noblesse dans notre économie? Comment s'est-elle imposée? Qu'en reste-t-il? Rôle dans les conseils d'administration, détentions territoriales, conditions d'anoblissement, réseaux de rencontres, la représentation de la noblesse dans les plus hautes strates de notre société est loin d'être négligeable. Son influence sur nos vies, moins anecdotique qu'on ne le croit souvent. Parmi les cinq cents familles belges les plus riches, les

nobles détiennent près de quatre-vingts milliards d'euros : plus de la moitié du total. La noblesse est liée à la Belgique, elle se renouvelle, respire, souffre avec notre pays. Nous y retrouvons barons, vicomtes, comtes, etc., anciens et nouveaux anoblis, mais aussi ceux qui, par héritage, ont reçu concession de noblesse. Leurs noms sont tous repris dans l'*État présent de la noblesse*, annuaire officiel fait de vingt-six volumes auquel nous nous sommes référés tout au long de cette présente étude.

De quelle noblesse parle-t-on ? Noblesse de robe, noblesse industrielle, nouvelle noblesse, ces trois mondes se fréquentent mais aiment aussi montrer leurs différences. Leurs membres se toisent d'un regard respectueux, amusé, parfois hautain. Nous n'avons pas voulu considérer ces frontières. Au contraire. Notre propos inscrit la noblesse dans son ensemble et sa continuité. Le renouvellement du sang bleu constitue l'une des caractéristiques de la Belgique, de même qu'au Royaume-Uni, pour citer l'un des pays les plus proches de nous dans ce domaine. Ce renouvellement est l'un de ses piliers, le dernier jardin de la royauté, la transmission d'un artefact de l'Ancien Régime et sa diffusion à travers les plus hautes commandes de l'économie.

Chapitre I DE SANG BLEU ET D'ARGENT

1. De l'aube dorée au crépuscule des dieux

Lorsque, le 21 juillet 1998, Maurice Lippens reçoit le titre de comte des mains du roi, il contrôle un groupe financier de 1 200 milliards de francs belges de capitalisation boursière, et vient d'acquérir la Générale de Banque, perle historique du pays, pour 525 milliards. Cinq siècles plus tôt, un tel personnage n'aurait suscité qu'un léger sourcillement.

Aujourd'hui, la noblesse est la main gantée de l'économie. À l'époque, elle la regarde comme un passe-droit personnel, sans autre avantage séculier que celui, matériel, de posséder. L'économie ne sert pas l'État, elle n'a aucun droit de cité à la cour. La noblesse perçoit l'enrichissement d'un bourgeois comme l'élévation d'un roturier à peine plus malin qu'elle ; les biens d'une famille comme un acquis héréditaire et non un droit à échanger ; travailler comme une occupation vile, réservée à la plèbe. Seuls les commis de l'État bénéficient du regard bienveillant de la cour. Les nobles détiennent des fonctions élevées : administrateurs, hommes politiques, magistrats. Dans leurs rangs, quelques élites non nobles peuvent prétendre à le devenir car, contrairement aux négociants, elles servent la cause, celle de l'autorité publique, celle de la royauté, celle de l'État. Entre les deux groupes, la frontière est un gouffre, infranchissable sous peine de déchéance. Un noble qui s'adonne au commerce, quelles que soient ses raisons, par envie ou par simple nécessité financière, passe sous les fourches caudines de la dérogeance : une loi implacable qui lui retire tous ses privilèges, pour lui, pour sa famille et pour ses

descendants. Inversement, un commerçant, si fortuné soit-il, ne peut prétendre à la noblesse et s'il le peut, fait rarissime, il doit renoncer à son activité.

L'exemple de la famille della Faille, en ce sens, est éloquent.

Voici Jean van der Faille, surnommé « Le Vieil ». Un homme « à l'aspect sévère et froid », écrit le biographe de la famille, Yves Schmitz. Né à Wevelgem aux alentours de 1515, ce fils de propriétaire foncier a appris son commerce auprès du prospère négociant Martin de Hane, à Venise, où il séjourne une dizaine d'années (d'où l'italianisation de son patronyme en « della » Faille). À son retour, il devient l'un des douze marchands les plus riches d'Anvers, considéré par certains comme l'un des plus fortunés d'Europe. Il vend dans toutes les capitales, jusqu'à la lointaine Russie d'Ivan le Terrible, au point de susciter la jalousie de son mentor, qui le poursuivra en justice jusqu'à la fin de sa vie. Au fil de ses contacts commerciaux avec l'Empire habsbourgeois, ce roturier fortuné entretient de cordiales relations avec la Chancellerie impériale, et demande à l'empereur Ferdinand l'octroi d'armoiries. Ce qu'on lui accorde de bonne grâce, le 18 août 1562. Dans la foulée, Jean se voit attribuer la haute responsabilité de Grand Aumônier de la Ville d'Anvers, tâche à laquelle il s'adonne corps et âme. À l'époque, cependant, les armoiries ne conféraient aucune prétention de noblesse. Lorsque, le 5 mai 1614, son fils Martin della Faille reçoit des archiducs Albert et Isabelle les premières lettres nobiliaires de la famille (sans titre), c'est non en tant qu'héritier fortuné des affaires de son père, mais en tant que « Conseiller au Conseil suprême de l'Amirauté », traitant à la fois des questions de logistique pour la flotte de guerre et des cas judiciaires relatifs à l'exercice de la navigation. Mêmes prétextes pour François-Albert della Faille, premier baron de la branche d'Huysse, trois générations plus tard. Jamais ce dernier ne mettra en valeur les qualités extraordinaires de négociant que possédait son arrière-arrière-arrière-grand-père. Il s'en tient aux armoiries dont il indique, erronément, que Jean Le Vieil « obtint confirmation de noblesse de feu S.M.I. et

R. l'Empereur Ferdinand en l'an 1562 ». De son trisaïeul Martin, il prétend qu'il eut une carrière diplomatique en Angleterre, alors que ce dernier n'y tenait, de manière fort rentable il est vrai, que les affaires bien personnelles de son père. Le Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne fait peu de cas de ces approximations et, le 11 février 1736, Charles VI lui accorde le titre de baron, pour lui et sa progéniture.

Les faveurs nobiliaires évoluent au cours des siècles. Elles étaient militaires au Moyen Âge, où la chevalerie et son allégeance au souverain en formaient les contours. En Isère, Pierre Terrail, seigneur de Bayard, marqua la fin brutale de cette ère. En l'an de grâce 1524, le fougueux chevalier, pourtant nommé « sans peur et sans reproche », fut éjecté de son fidèle destrier par une simple balle d'escopette dans le dos : tel son symbole, la chevalerie fut décapitée, les tournois disparurent, Don Quichotte était né. Vint alors la prévalence des fonctions publiques. Celles qui servaient l'État comme on l'a vu précédemment. Et un changement de mentalité, qui se confirme au ^{xvii}^e siècle : ce n'est plus le chevalier, rustre malgré ce qu'en disent les poèmes médiévaux où se pavane l'amour courtois, mais le gentilhomme qui incarne l'identité du noble. La noblesse devient un style de vie, le rentier cultive en son château raffinement, culture et fortune. D'où le rapprochement entre la noblesse et la bourgeoisie. Molière n'est pas loin. Les della Faille précités non plus.

À noter cette exception avant-gardiste : les maîtres verriers. Au ^{xv}^e siècle, Jean Colnet est, dans le Hainaut, l'un de leurs représentants les plus reconnus en Europe. Dans l'*Annuaire de la noblesse belge 1895-1896*, ouvrage de référence en ce qui concerne l'histoire généalogique des Colnet, nous voyons son nom cité, aux côtés de celui de son fils, Nicolas, qualifiés tous deux de maîtres de la verrerie de Leernes, près de Fontaine-l'Évêque (alors attaché à la principauté de Liège), et dont le souverain, Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, reconnaît « qu'il est d'ancienneté procréé et descendu de noblesse ». Plus tard, Englebert, fils de Nicolas, apparaît dans

une lettre de Charles Quint, datée du 1^{er} décembre 1531, où l'on trouve son patronyme affublé d'une particule. Englebert de Colnet s'adresse au souverain, au nom de tous les maîtres verriers, pour obtenir reconnaissance de noblesse et confirmation de tous les privilèges. En d'autres termes, le pouvoir d'exercer son négoce sans devoir déroger. Mieux. Les privilèges évoqués concernent l'évitement de la taille, de la capitation, etc., des charges d'imposition qui leur échappent, à l'instar des nobles. Pourquoi cette cajolerie ? Pour le pur intérêt du souverain. La verrerie utilise une matière première à portée de main, le bois, fabrique des produits à forte valeur ajoutée et remplit les caisses de la principauté.

De cet exemple, on voit poindre cette autre préoccupation fondamentale : celle liée à l'apparition des États, qui n'existaient pas durant le Moyen Âge. L'État survit grâce à l'impôt, l'impôt grâce à la richesse, et la richesse grâce au commerce. Le pragmatisme s'impose : l'économie est progressivement tolérée comme utile au développement d'une société, et non plus à celui d'un seul homme. En France, Colbert fut le premier à en saisir l'utilité. Ce génial Rémois, ministre de Louis XIV, soutint une politique résolument économique, portée vers l'exportation et protégée par l'instauration de droits de douane. Quoi de plus normal, dès lors, que d'en élever les acteurs à certains honneurs, si bon leur semblait.

Négociier sans déroger

Chez nous, l'imprimerie Plantin-Moretus illustre cette transformation progressive.

Quel clin d'œil symbolique, pour confirmer notre propos, que ce livre bilingue italien-français, *l'Institution d'une fille de noble maison*, traduit par Jean Bellère, un libraire liégeois réputé en son temps. C'est le premier ouvrage à passer entre les mains de Christophe Plantin, en 1555, débutant-apprenti-imprimeur, jeune orphelin français de Tours installé dans la riche ville d'Anvers, où il a dû abandonner ses prétentions de

relieur après avoir essuyé un coup d'épée à l'épaule. Ce dur coup du sort sera salutaire pour sa progéniture : Christophe Plantin instaurera une véritable institution à travers les siècles, au rayonnement international. Sous la protection d'Antoine Perrenot de Granvelle, cardinal à Malines, et, surtout, celle du secrétaire personnel de Philippe II, le jeune imprimeur se consacre à sa célèbre bible polyglotte qui assoira sa réputation. L'imprimerie aura le monopole absolu sur toutes les impressions de bibles, marché increvable s'il en est puisqu'elles s'exportent dans le monde entier, jusque dans une escarcelle bénie des dieux, la nouvellement catholique Amérique latine. À sa mort, son beau-fils Jan Moretus perpétue l'œuvre, puis les petits-fils Jan II et Balthasar. Ce dernier fréquente Rubens, qui leur dessine de nombreux frontispices. L'Officina Plantiniana vit son âge d'or, comptant jusqu'à vingt-quatre presses en activité et des comptoirs dans toute l'Europe. Des jours florissants, dont les générations suivantes ne verront qu'un soir sans fin. C'est le temps des conflits civils, le port d'Anvers cède sa suprématie à celui, plus moderne, d'Amsterdam. Le commerce souffre. Ce qui n'empêche pas les Moretus d'orner leur quotidien de faste et de luxe. Et de nous amener à l'héritier qui nous intéresse : Balthasar III Moretus (1646-1696). Vivant tel un seigneur, usurpant comme un parvenu les privilèges de la noblesse, ce dernier en veut davantage et demande à recevoir des lettres officielles. Il multiplie les démarches auprès du secrétariat du Conseil du Brabant, à Bruxelles, qui en introduit la demande auprès du roi Charles II. Nous l'avons vu, en d'autres temps, la réussite économique n'aurait pu aider notre candidat. Balthasar III ne peut prétendre à une quelconque fonction d'ordre public, ni à des faits civils profitant à l'intérêt de tous. C'est compter sans le changement d'époque évoqué ci-dessus. Entre 1682 et 1692, année de l'anoblissement de Balthasar Moretus, troisième du nom, une soixantaine de familles bourgeoises issues de nos provinces accèdent à la noblesse. L'assimilation entre officiellement en vigueur. Et le 1^{er} juillet 1692, l'héritier imprimeur bénéficie de

l'anoblissement tant désiré, sans titre certes, mais il en obtient les privilèges tout en conservant son activité économique lucrative. Pour preuve, cet acte du 3 décembre 1696 qui l'établit dans l'exercice de l'art typographique sans déroger à son nouveau statut. L'édit tombe quelques mois après la mort de l'intéressé. Sa progéniture en profitera pleinement.

La frontière devient poreuse. Mais la noblesse a la dent dure. Ces gestes officiels n'ont pas raison de l'opinion publique. Et ils sont nombreux comme Louis de Rouvroy, mieux connu sous le nom de Saint-Simon, à considérer ces nouveaux nobles de « vile bourgeoisie, adroite à gouverner pour soi ». Il faudra attendre la première moitié du XVIII^e siècle pour voir des anoblissements non pas *malgré* l'activité économique mais *pour* l'activité économique. Le décret du 13 juin 1736 coulera cette tendance dans le marbre. Désormais, il est écrit sous forme d'« édit perpétuel » qu'il est possible de négocier en gros, par terre ou par mer, sans déroger à sa noblesse. Certaines affaires y sont considérées comme d'utilité publique.

Les nobles eux-mêmes commencent à y prendre goût. En témoigne la tapageuse Compagnie d'Ostende, fondée en 1722 pour sortir la Belgique, et Anvers en particulier, du désastre économique dans lequel les avaient embourbés le traité de Münster et la fermeture conséquente de l'Escaut au profit des intérêts bataves. La Compagnie équipe des bateaux et les envoie vers l'Inde et la Chine jusqu'à Canton. À sa fondation, l'engouement est tel qu'un seul jour suffit pour lever les six millions de florins nécessaires. Trois jours plus tard, les actions se vendent en Bourse d'Anvers avec une plus-value de 12 %. Nombre de nobles viennent apporter leurs capitaux : le duc d'Arenberg, les comtes de Lalaing, de Maldeghem, van Calenberg et bien d'autres encore. Leur trésorier roturier, Jean-Baptiste Cogels, banquier anversois de renom, sera anobli de manière posthume en 1753, ainsi que toute sa famille. Sa fille, Isabelle-Claire Cogels, épousera un homme d'affaires, Julien-Ghislain Depestre, qui deviendra lui-même comte de Seneffe, en 1764, où il se fait construire un somptueux château de style

néoclassique sous les soins de Laurent-Benoît Dewez, protégé de Charles de Lorraine et architecte de la cour. Depestre a fait fortune dans le négoce de tissus orientaux, les assurances maritimes, et aussi le commerce d'armes avec une France empêtrée dans la guerre de Sept Ans. Il n'a exercé aucune fonction publique.

Désormais, plus aucune retenue ne séparera la noblesse des activités de négoce. Et vice versa. Les activités professionnelles et les investissements dans les secteurs marchands sauvent même de la déchéance certaines familles dispendieuses. Si la noblesse anversoise, peu endettée, échappe en général à ces déboires, ce n'est pas le cas de certaines de ses cousines brabançonnaises qui, par la proximité de la cour, dépensent sans compter. Certains patrimoines passent sous hypothèque. La plupart de ces nobles sont de grands propriétaires fonciers. Or, les rentes foncières subissent les aléas de la météo ou ceux des guerres. Au XVIII^e siècle, observe-t-on, les emprunts d'État auraient fourni un rendement plus sûr et plus élevé que l'immobilier.

Les revenus immobiliers constitueront d'ailleurs l'un des trois bouleversements de la noblesse au siècle suivant.

Le train industriel

En 1815, la nouvelle Constitution du Royaume des Pays-Bas, sous Guillaume I^{er}, restaure la noblesse, mise entre parenthèses, chez nous, par la présence française. Mais les temps ont changé. La terre continue de perdre de sa valeur. Les États-Unis, et le continent américain dans son ensemble, inondent le marché des grains avec des prix imbattables. Pour les nobles, les biens fonciers ne sont plus un gage de revenus suffisants. Or, au début du XIX^e siècle, la plupart des nobles sont rentiers. Plus des deux tiers n'exercent ni activité professionnelle, ni mandat politique.

En parallèle, ils font des enfants, plus que la moyenne, pour la pérennité du nom et de la famille. Le XIX^e n'y fait pas

exception. On y compte trois à quatre enfants par ménage, en moyenne. Or, depuis la Révolution française, la succession doit être égale entre les héritiers, là où, tel le meunier du *Chat botté*, le patriarche pouvait à sa guise en laisser quelques-uns sur la touche. Le Code civil belge entend perpétuer cette tradition nouvelle, pour dissoudre les grandes fortunes au fil des générations. C'est le deuxième bouleversement. Heureusement pour la noblesse – les chiffres le montrent –, seuls deux enfants sur quatre en moyenne contractent mariage. La famille survit, la fortune aussi.

Le dernier défi descend également de la Révolution française, mais n'est encore qu'un projet lointain : la démocratisation des structures de l'État. En 1815, Guillaume I^{er} accorde à la noblesse une place de premier plan dans son régime. La révolution de 1830 ne change rien du point de vue démocratique : la Belgique censitaire prend le pas, le droit de vote est réservé à ceux qui payent un minimum d'impôts (le cens). La noblesse peut continuer à prétendre, seule avec la bourgeoisie la plus fortunée, aux fonctions publiques. Une prérogative qu'elle perdra en 1893, sous les coups de boutoir du Parti ouvrier belge et l'établissement d'un suffrage universel.

Face aux menaces pour sa survie financière, ce même siècle lui fournit une nouvelle opportunité : l'industrialisation. Le train industriel ne passera pas deux fois. Les nobles devront le prendre en marche, s'ils veulent conserver leur ascendant sur le reste de la société. Même s'ils n'en sont pas la majorité, certains nobles s'en donnent à cœur joie. Joseph de Riquet, 17^e prince de Chimay, est l'un d'eux. D'abord un diplomate de premier plan, ayant notamment rabiboché le nouvel État belge avec les Pays-Bas et installé la Belgique sur la carte des relations internationales, il préside la Compagnie de chemins de fer du Centre puis fonde, avec un consortium d'actionnaires, la Compagnie de Chimay. Le baron Charles Snoy en est un autre. Il est administrateur de la Banque de l'Union bruxelloise, de l'Union du Crédit à Anvers, ainsi que de la Construction de Tubize. Cette dernière est l'une des créations de l'industriel

Joseph-Emmanuel Zaman, homme d'affaires multiple, digne de nos « serial entrepreneurs » d'aujourd'hui. Sa carrière a commencé, alors qu'il est sénateur, dans les carrières de porphyre à Quenast, dont il a pris la direction en 1844. L'une d'entre elles appartenait à Alexandre Solvay, le père d'Ernest, dont la lignée industrielle n'est plus à présenter. Sous le règne de Zaman, les carrières battent la cadence : 1,3 million de pavés par mois équipant, chaque année, jusqu'à 800 bateaux à la conquête de l'étranger. Avec leurs 140 hectares et leurs profondeurs atteignant jusqu'à 125 mètres, elles sont les plus grandes carrières à ciel ouvert d'Europe. Joseph-Emmanuel Zaman est nommé baron en 1858 par Léopold I^{er}. Sa vie industrielle, si intense soit-elle, fera l'exception qui confirme notre règle : le krach financier de 1884 provoquera sa chute brutale.

Le XIX^e, c'est le siècle industriel. Celui de John Cockerill que Guillaume I^{er} avait sollicité pour développer la sidérurgie à Liège. Celui d'Ernest Solvay, père de la soude. De Gustave Boël et ses forges. D'Édouard Empain et ses tramways. Des industries qui offriront plusieurs membres à la noblesse au cours des générations qui suivent et qui, sur le moment, attirent aussi le sang bleu plus ancien. L'historien de la noblesse Paul Janssens a étudié *L'état du personnel administratif des sociétés anonymes de Belgique en 1865*, élaboré à l'époque par Adolphe Demeur. Il relève 222 mandats échus à 113 membres de la noblesse sur les 243 sociétés répertoriées. Vingt-sept d'entre eux détiennent plus de trois mandats, dont les comtes Henri de Baillet (14 mandats), Louis de Marnix et Ferdinand d'Yves de Bavay (chacun 7 mandats). Une liste qui montre que l'industrie attire certains nobles. Mais, aussi, que beaucoup d'entre eux restent assis dans leur château, à regarder passer les trains.

À vos ordres, ma Générale!

Les opportunités ne manquent pas. En témoigne la Société Générale, colonne vertébrale de l'industrie belge, dont le destin a dicté la vie économique de notre pays pendant plusieurs

décennies, avant de s'éteindre il y a peu dans un long râle vespéral. Juste avant la création de notre État, en 1822, Guillaume I^{er} avait fondé l'Algemeene Nederlandsche Maatschappij avec la participation de banquiers, d'hommes d'affaires et de propriétaires fonciers basés à Bruxelles. Sur les seize premiers dirigeants, seuls deux sont issus de la noblesse : le comte Henri de Baillet, qui assure un lien avec l'aristocratie financière anversoise, et le baron Louis de Wellens, grand propriétaire foncier et bourgmestre de Bruxelles à l'époque.

Dès sa reprise en main par la nouvelle Belgique, la Société Générale deviendra un terreau d'influence pour le premier noble d'entre eux. Léopold I^{er}, dont on connaît l'ardeur à marier sa famille à toutes les cours d'Europe, poussera aussi des proches au cœur de l'empire économique qui se crée sous ses yeux. Déjà actionnaire de la Société Générale en 1833, il participe à la souscription des nouvelles actions émises en 1837 et place la même année son propre secrétaire, Jules Van Praet, au poste de commissaire, fonction que ce dernier exercera jusqu'à la fin de sa vie en 1887 et qui verra passer de nombreux successeurs issus de la cour. Un an auparavant, il poussait le gouvernement à nommer ministres d'État Ferdinand Meeûs et Jacques Coghén, respectivement gouverneur et commissaire de la Société Générale depuis 1830. Une nomination qui leur aurait confié le droit d'assister au conseil de cabinet. La demande, cette fois, est refusée. En guise de consolation, les deux hommes recevront le titre de comte des mains du roi.

À l'anoblissement de dirigeants déjà en place vient s'ajouter, avec un temps de retard, la nomination de membres établis de la noblesse. En 1848, quatre sont commissaires sur les quatorze postes de dirigeants. Un demi-siècle plus tard, ils seront sept dirigeants nobles, dont le gouverneur, le baron Ferdinand Baeyens, sur un total de dix-sept fonctions. En 1934, sept d'entre eux siègeront encore sur les dix-huit places disponibles. À noter la présence d'une même noblesse au sein de la rivale de la Société Générale, la Banque de Belgique, fondée en 1835. Les cinq premiers administrateurs sont Charles de Brouckère,

directeur de la Banque de Belgique, Jean-Guillaume Mettenius, banquier privé du roi, Philippe Vilain XIII, noblesse d'Empire et grand propriétaire foncier, Jean-Pierre Kok, qui deviendra chevalier de l'Ordre de Léopold, et Gilles Davignon (la famille n'est pas encore anoblie), le seul avec Jean-Pierre Kok à ne pas avoir eu de lien avec la Société Générale.

Ne passons pas sous silence la Compagnie belge des Assurances Générales, autre empire financier de premier plan, où l'on retrouve, à sa création en 1824, le banquier et futur comte Jacques Coghen. Ici aussi, les noms de plusieurs familles nobles défilèrent au cours des décennies : les t'Serstevens, les de Jonghe d'Ardoye, les van Zuylen van Nyevelt, les Lippens, les d'Oultremont, etc., mais aussi les familles Solvay, Boël et Janssen à travers, notamment, la Mutuelle Solvay, holding de la famille du même nom, dont les membres seront anoblis au fur et à mesure de la reconnaissance royale.

Richesse et mariages opportuns

Dire que la Belgique subit une mutation profonde au XIX^e siècle relève d'un truisme éculé. L'industrie a tout chamboulé. Dans la société qui nous intéresse, une grande bourgeoisie s'est élevée et taille des croupières à notre noblesse dans le classement des fortunes. L'historien Paul Janssens a étudié l'évolution des richesses au cours de cette période, en utilisant les archives reprenant la levée de l'impôt de guerre lors de la Révolution française. À Bruxelles, un millier d'habitants sur une population d'environ cent mille étaient soumis à cet impôt. Parmi eux, les grands propriétaires fonciers occupent le haut du classement, en nette avance sur les riches négociants. À partir de 1830, le régime censitaire, qui rendait éligibles au Sénat les citoyens qui payaient le plus d'impôts au pays, nous donne une autre source. La liste de 1842, par exemple, compte 317 nobles sur près de 700 contribuables. L'année 1892, soit celle précédant le passage au suffrage universel tempéré par le vote plural, reprend 344 nobles sur un total d'un peu plus

de mille contribuables éligibles. En chiffre absolu, le nombre de nobles n'a donc pas diminué. Par contre, ils représentaient près de la moitié des grosses fortunes belges en 1842 ; ils n'en constituent plus qu'un tiers en 1892. Ce déclin constitue surtout le signe de l'enrichissement spectaculaire de la grande bourgeoisie. Les nobles les plus fortunés ne perdent du terrain qu'en termes relatifs. Quelques cas isolés, sous les radars, perdront davantage en valeur absolue. On l'a vu, la terre rapporte de moins en moins. Ceux qui n'ont pas réinvesti leur fortune dans des valeurs mobilières la verront décliner au fil du temps. Deux événements mondiaux remettront pourtant les compteurs à zéro au début du xx^e siècle : la Première Guerre mondiale et, surtout, la crise de 1929, dramatique pour ceux qui ont joué leur destin en bourse. C'est dans ce contexte qu'il faut voir, en 1937, la création de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique (ANRB). Nous montrerons dans un autre chapitre combien les revers de fortune peuvent aussi toucher ceux que l'on aurait crus invulnérables.

Depuis peu, donc, le monde des affaires vient à la noblesse, et la noblesse au monde des affaires. Certains passages sont le fait d'opportunités fortuites. Comment par exemple Gustave Boël, né en 1837 à Houdeng-Goegnies de parents cultivateurs, aurait-il pu prétendre à créer une lignée de dignes représentants de la noblesse s'il ne s'était attiré les bonnes faveurs de son directeur d'usine, Ernest Boucquéau, propriétaire des forges du même nom, qu'il venait de sauver de la faillite ? Comment aurait-il pu construire les fondations de son vaste empire si Boucquéau avait eu un descendant à qui il aurait confié, à sa mort, les clés de son usine au lieu de faire de Gustave Boël son héritier patenté ? Les talents d'homme d'affaires de Gustave Boël feront le reste et son fils Pol, tout aussi vertueux, en récoltera les fruits honorifiques : en 1930, Albert I^{er} lui octroiera le titre de baron et fera entrer toute la famille et ses descendants au sein du cercle restreint de la noblesse.

De bons mariages font aussi l'affaire. Sans cela, l'empire brassicole AB InBev n'aurait pas de sang bleu dans ses action-

naires. Ce sont les deux seules filles du patriarche de ce qui s'appelait encore Artois au début du xx^e siècle qui ont trouvé ces chaussures nobles à leur pied. Élise Willems a épousé le vicomte Adolphe de Spoelberch. Amélie a convolé avec Eugène de Mévius. Une pratique qui fera des petits: leur nombreuse descendance a apporté de beaux noms à l'entreprise. Que l'on songe aux de Pret Roose de Calesberg, de Baillet Latour, de Lalaing ou encore aux van der Straten Ponthoz. C'est tout un pan de la noblesse belge qui, de décennie en décennie, se met à boire du houblon.

La bière et le négoce remplaceront aussi les anciennes prérogatives. Le nombre d'agents diplomatiques nobles ne cesse, en effet, de diminuer. La diplomatie, c'était le monde de la noblesse par excellence, son métier. En 1905, les agents diplomatiques nobles occupaient encore 60 % des postes. Juste avant la Seconde Guerre mondiale, en 1939, ils sont 41 %. Ils n'occuperont plus que 13,5 % des postes en 1957, 9 % en 1979. L'érosion est évidente, un métier se perd.

Des nobles fort occupés

Patriotisme et commerce seront encore au cœur de la grande déflagration du xx^e siècle que fut la Seconde Guerre mondiale. Nous ne reviendrons pas sur les actes de résistance des nobles. Le brillant travail de l'historienne Marie-Pierre d'Udekem d'Acoz, dans son livre *Pour le Roi et la Patrie*, édité chez Racine, a montré combien ils furent nombreux. Ce qui nous frappe à la lecture de ce texte, et qui est utile pour le sujet qui nous occupe, c'est de voir combien leurs réseaux, les liens interfamiliaux créés au fil des générations de nobles ayant servi le pays tant politiquement qu'économiquement, serviront à leur tour la cause des résistants et, partant, celle du pays dans son ensemble.

L'occupation allemande met en avant un autre dilemme, celui de la collaboration économique. Qui, pour une entreprise, se résume à cette position douloureuse: continuer à

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
I De sang bleu et d'argent	9
1. De l'aube dorée au crépuscule des dieux	9
2. « Certains d'entre nous éprouvent de graves difficultés financières »	30
II Noble et milliardaire	43
III Noblesse, Société Anonyme	55
1. De puissants administrateurs	55
2. La Belgique, sa bière, ses chocolats et ses nobles	70
3. « Nous ne sommes pas un club fermé »	75
IV Où sont les châtelains d'antan ?	83
1. Des châteaux et des milliers d'hectares	83
2. Les causes du morcellement des propriétés	97
3. La Donation royale, une fiction patrimoniale	100
4. L'art, ce joyau rentable	103
V Le dernier pouvoir du Roi	109
1. Les coulisses d'un anoblissement	109
2. Le prix d'un titre	131
VI Patte blanche et sang bleu	135

VII Les comtes perchés et autres histoires de nobles	161
Conclusion	169
Remerciements	173
Bibliographie	175
Index	177